



Et si les fabricants finançaient la sécu ?

Rubrique : actualités - Date : jeudi 20 octobre 2011

Rien ne justifie que les cigarettiers, qui contribuent au développement de pathologies lourdes, ne contribuent pas eux aussi aux efforts d'équilibre des comptes de la sécurité sociale . une situation injuste comparé aux fumeurs qui supportent l'augmentation régulière du tabac ou les buralistes qui de facto risquent de voir leurs ventes se réduire.

C'est l'argument phare d'Yves Bur, fervent défenseur de la lutte contre le tabagisme, pour son amendement voté dans le cadre de la commission des affaires sociales. Cet amendement passé dans le cadre de l'examen du projet de budget de la sécurité sociale, prévoit donc une taxe d'un montant total de 50 millions d'euros prélevée sur les cigarettiers et affectée à la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie).

L'effort demandé aux cigarettiers doit, selon Yves Blur, être équivalent à celui demandé aux entreprises du médicament qui investissent dans la recherche pour trouver de nouveaux remèdes Il continue d'expliquer : Seuls les cigarettiers ne sont soumis aujourd'hui à aucun effort particulier [...] quel secteur peut se vanter d'avoir accru le montant de son chiffre d'affaires de plus de 26% en quatre ans ?

L'industrie ne semble pas y croire rappelant que chaque année, cet amendement est voté et que chaque année, il est retiré à la demande du gouvernement ! Les industriels préviennent, une telle taxe augmentera le prix des cigarettes inévitablement.

Et si, c'était ce qu'on voulait ?

[Source : AFP/ la tribune](#)